

le Sauverois



MUNICIPAL

Édition hiver 2024-2025

Ville de
Saint-Sauveur



2 Coordonnées des services et conseil municipal | **3** Mot du maire | **4** Nouvelles du maires

5 Nos commissions | **6-7** Rappels | **8-9** Rôle d'évaluation foncière | **10-11** Travaux du chemin du Lac-Millette

12 Skatepark | **13** Demandes d'accès aux documents | **14** Environnement et développement durable

vss.ca

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique pour joindre les services de la Ville :
450 227-0000

Hôtel de ville

(adresse postale de tous les services)
1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6

Service de sécurité publique et incendie

2125, chemin Jean-Adam
securitepublique@vss.ca

Service juridique, du greffe et de la vie démocratique

1, place de la Mairie
greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

Service des travaux publics

2125, chemin Jean-Adam
travauxpublics@vss.ca

Service du génie

1, place de la Mairie
genie@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie
urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie
environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie
administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Luc LEBLANC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Une année charnière pour notre milieu de vie

Chères Sauverois, chers Sauverois,

Alors que l'hiver s'installe doucement dans notre belle ville de Saint-Sauveur, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette saison festive et chaleureuse. L'année qui se termine a été marquée par de nombreux projets et réalisations qui ont contribué à améliorer notre qualité de vie et à renforcer notre communauté.

Parmi les faits saillants de cette année, nous avons inauguré notre nouveau skatepark en octobre, offrant un espace moderne et sécuritaire pour nos jeunes. Les travaux de réaménagement du chemin du Lac-Millette tirent à leur fin. Bien que la Ville fait tout le nécessaire pour minimiser les impacts négatifs et soutenir les résidents et commerçants, ces travaux essentiels occasionnent pour plusieurs des désagréments. Il n'y a pas de bonne période pour effectuer des travaux, mais en les planifiant et en les effectuant aux dates que nous avons

choisies, nous pouvons davantage en contrôler les impacts. Nous avons investi 5,2 millions de dollars pour moderniser et sécuriser nos infrastructures d'eau et routières. Je ne peux passer sous le silence, la patience et la résilience de notre population durant ces travaux. Je vous en remercie.

Un projet phare pour notre ville a également pris forme dans les derniers mois. Lancé en 2021, le réaménagement du parc Camille-Michel propose un parc résidentiel adapté aux changements climatiques. À l'instar des aspirations des Sauverois et Sauverois, ces nouveaux aménagements favoriseront la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, l'accessibilité universelle, et offriront des espaces de socialisation et de jeu libre pour les enfants.

Je tiens à souligner la dévotion et les mérites de nos équipes municipales, dont le travail et le dévouement constant ont été essentiels pour atteindre ces objectifs. Leur engagement envers la qualité de vie des résidents de Saint-Sauveur est louable et mérite toute notre reconnaissance.

En 2025, nous continuerons sur cette lancée avec des initiatives visant à assurer la sécurité et le bien-être de tous les citoyens, tout en préservant l'attrait et la qualité de notre environnement. Ensemble, nous faisons de Saint-Sauveur un lieu où il fait bon vivre les quatre saisons.

Je vous souhaite à tous une saison hivernale remplie de joie, de santé et de moments précieux en famille.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

Jacques Gariépy

Maire de Saint-Sauveur

NOUVELLES DU MAIRE

Saint-Sauveur remporte les honneurs

Cet automne, l'excellence des équipes de la Ville de Saint-Sauveur a été soulignée non pas une, mais deux fois! Je souhaite tout d'abord féliciter l'équipe des Travaux publics, dont le travail rigoureux a été reconnu lors du Gala reconnaissance Les étoiles en travaux publics de l'Association des travaux publics du Québec. À cette occasion, la Ville a remporté le prix Prévention des dommages aux infrastructures souterraines, sur recommandation d'Info-Excavation.



Je souhaite également féliciter l'équipe du Service du génie, dont l'esprit novateur en matière de gestion de l'eau a permis de se distinguer dans le Programme d'excellence Municipalité Écon'Eau, lors de la 46ème édition du Symposium sur la gestion de l'eau, organisé par Réseau Environnement, le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec.

Collecte de sang du 13 décembre

Je joins ma voix à celle de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur pour vous inviter à la toute dernière collecte de sang de 2024, le vendredi 13 décembre, de 10 h à 16 h, au Chalet Pauline-Vanier, situé au 33, avenue de l'Église. L'objectif de cet événement est d'accueillir 100 donateurs. Les personnes désireuses de faire un don de sang doivent obligatoirement prendre un rendez-vous auprès d'Héma-Québec avant de se présenter au Chalet Pauline-Vanier.

Pour prendre rendez-vous :

- 1 800 343-7264 (SANG)
- jedonne@hema-quebec.qc.ca

Pour toute question concernant cette collecte de sang, communiquez avec le Service à la clientèle d'Héma-Québec au 1 800 847-2525 ou visitez le hema-quebec.qc.ca.



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Nos commissions

La mission première des commissions est de fixer des orientations, de déterminer des priorités d'action ainsi que d'améliorer le processus décisionnel. Les rencontres ont lieu sur une base régulière et permettent l'émergence d'initiatives et de projets tous aussi innovants que bénéfiques pour l'ensemble des citoyens.

Voici l'ensemble des commissions ainsi que les membres du conseil municipal qui siègent à chacune d'elles.

Le maire et le directeur général sont membres de toutes les commissions.

Jacques Gariépy, maire
Jean-Philippe Gadbois, directeur général

COMMISSION
FINANCES ET BUDGET

Président
Luc Martel

Membre
Carole Viau

COMMISSION
DE LA PROTECTION INCENDIE

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Luc Martel

COMMISSION
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ET CIVILE

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Luc Martel

COMMISSION
DES TRAVAUX PUBLICS

Présidente
Rosa Borreggine

Membre
Carole Viau

COMMISSION
DE L'ENVIRONNEMENT

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Vacant

COMMISSION
DE L'URBANISME

Présidente
Rosa Borreggine

Membre
Luc Leblanc

COMMISSION
DES COMMUNICATIONS

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Marie-José Cossette

COMMISSION
DU GÉNIE

Présidente
Rosa Borreggine

Membre
Carole Viau

COMMISSION
DES LOISIRS, DE LA CULTURE
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Présidente
Marie-José Cossette

Membre
Rosa Borreggine

Que pensez-vous de nos communications?

Dans une optique d'amélioration constante, nous vous invitons à répondre au sondage *Que pensez-vous de nos communications?* afin d'évaluer nos outils de communication et leur portée. Site Internet, réseaux sociaux, enseignes en bordure de rue, infolettre, bulletin municipal, etc., rien n'est laissé de côté! C'est le moment de vous exprimer et de nous dire ce qui vous intéresse, ce qui retient votre attention, ce que vous trouvez pertinent, et ce qui devrait être davantage présent sur nos plateformes. Numérisez ce code QR, ou rendez-vous au citoyen.vss.ca, et remplissez le sondage intitulé *Que pensez-vous de nos communications?*. Le sondage est d'une durée de 5 minutes. Vos réponses demeureront anonymes.



Êtes-vous inscrit aux alertes à la communauté?

Saviez-vous que vous pourriez être informé presque en temps réel en cas de situations urgentes comme une interruption d'eau, un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc ou toute autre situation qui requiert une communication urgente et prioritaire? Inscrivez-vous gratuitement au vss.ca/alertes, ou au 450 227-0000, poste 2100.

Bénéficiez de nos programmes de subvention

Nous offrons de nombreuses subventions et de nombreux programmes dans le but de vous aider financièrement dans votre virage vert : bacs récupérateurs d'eau de pluie, bornes de recharge résidentielles, achat de couches ou de produits d'hygiène féminine réutilisables, remplacement de foyers au bois, et bien plus. Visitez le vss.ca/subventions pour connaître les modalités et déposer une demande.

Collecte des sapins de Noël

La collecte de sapins de Noël aura lieu le 8 janvier 2025. Toutes les décorations doivent être retirées du sapin avant que celui-ci ne soit placé en bordure de rue.

Les sacs de plastique sont interdits pour cette collecte. Aucune inscription obligatoire.



Horaire de l'écocentre

À compter du 1^{er} décembre, l'écocentre sera ouvert tous les jours de 7 h 30 à 16 h, et fermé le mercredi. Pour la période des Fêtes, l'écocentre sera fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier.



Emplacement des bacs

Pour faciliter le déneigement des rues, lors de la collecte des matières résiduelles, il est important de placer vos bacs roulants dans votre entrée privée et non sur la voie publique.

Démystifiez l'évaluation foncière de votre propriété

Les données du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 ont été déposées dans les dernières semaines, provoquant un changement de la valeur des maisons situées sur le territoire de Saint-Sauveur. Peut-être avez-vous constaté une hausse de la valeur de votre maison? Peut-être, au contraire, que votre résidence n'a pas subi une hausse aussi marquée que d'autres? Comment cela s'explique-t-il? Si vous n'étiez pas à la séance d'information à cet effet, voici quelques éléments de réponse.

À l'instar de plusieurs municipalités québécoises qui doivent effectuer cet exercice cette année, le rôle triennal 2025-2026-2027 reflète le marché immobilier de juillet 2023. Le rôle précédent reflétait, lui, le marché immobilier de juillet 2020. Or, rappelons-nous, entre 2020 et 2023, le marché immobilier a subi une hausse très importante, voire historique, de la valeur des maisons. L'évaluation foncière totale est donc passée de 3,15 à 4,75 milliards de dollars, provoquant une hausse moyenne de la valeur des maisons de 50 %.

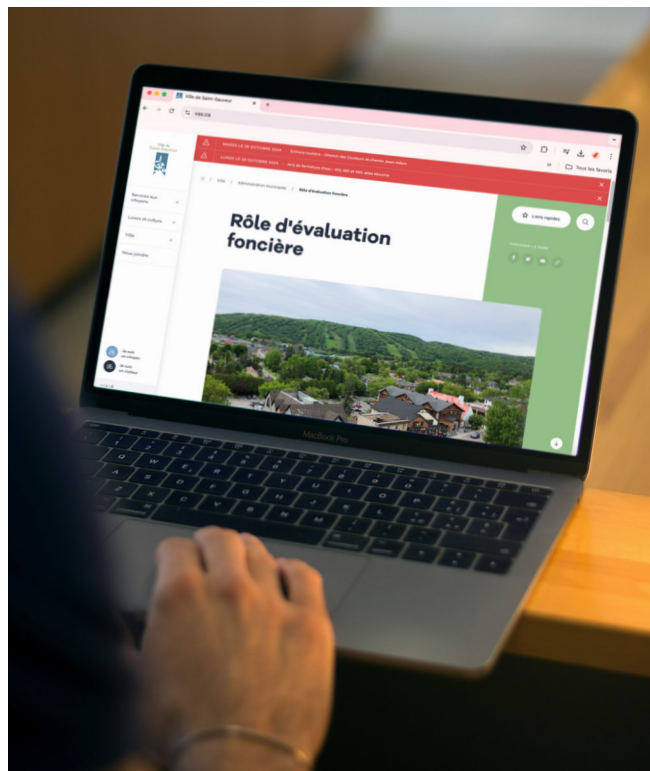


RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Il faut savoir que ce ne sont pas les villes qui déterminent le rôle d'évaluation municipale. Ces chiffres découlent plutôt d'une recension et d'une analyse réalisée par la MRC concernée – dans ce cas-ci, la MRC des Pays-d'en-Haut – de l'ensemble des transactions financières effectuées sur le territoire et des caractéristiques de votre propriété. Cette analyse englobe toutes les transactions d'ordre immobilier, qu'il s'agisse d'une propriété commerciale, industrielle, résidentielle, ou forestière.

Le secteur, la dimension du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété, la qualité de la construction, la catégorie d'immeuble, les services municipaux disponibles et les infrastructures locales ne sont que quelques-unes des caractéristiques qui peuvent faire varier votre évaluation foncière de 40 à 80 %.

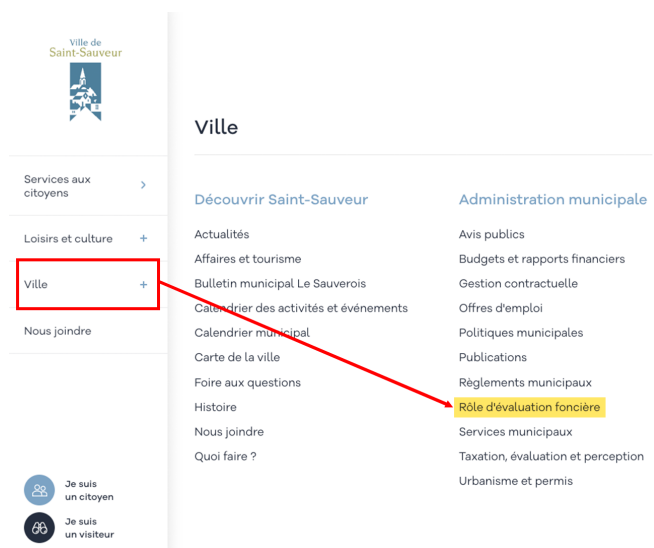
Toutefois, une augmentation de votre rôle d'évaluation foncière ne signifie pas une augmentation équivalente de vos taxes! La Ville de Saint-Sauveur se fait un devoir de respecter un niveau de taxation raisonnable. Ainsi, considérant que l'évaluation foncière globale moyenne augmentera de 50 % le 1^{er} janvier 2025, le conseil municipal a convenu de diminuer les taux de taxes en 2025 afin que votre compte de taxes demeure raisonnable.



Pour connaître la nouvelle évaluation foncière de votre propriété et mieux la comprendre, consultez le vss.ca/role. Vous y trouverez également plusieurs informations pertinentes sur la méthode de travail d'Évimbec, la firme d'évaluation qui procéda à l'exercice, de même que les démarches à suivre pour questionner ou contester votre évaluation foncière.

S'y trouve également une carte interactive offrant une vue aérienne de la ville qui vous permet de visualiser la valeur de l'immeuble et son numéro de cadastre, mais aussi diverses informations relatives à l'aménagement du territoire et au rôle d'évaluation, telles que la délimitation et les dimensions des lots, la topographie du terrain, son zonage, son hydrographie et les milieux humides connus, les zones inondables, ainsi que la délimitation du périmètre urbain de la ville.

Vous éprouvez des difficultés à consulter la carte interactive? Suivez la procédure illustrée disponible au vss.ca/role.



En vertu de la Loi sur la Fiscalité Municipale, l'évaluation foncière est sous la responsabilité de la Municipalité Régionale de Comté (MRC). La Ville de Saint-Sauveur n'a aucun droit de regard sur l'établissement des valeurs inscrites au rôle.

La MRC des Pays-d'en-Haut a ainsi confié à la firme d'évaluateurs agréés ÉVIMBEC la gestion de l'évaluation foncière sur l'ensemble du territoire. Les évaluateurs agréés sont les seules personnes habilitées à apporter une modification au rôle d'évaluation.

Pour toute question concernant votre évaluation foncière, vous pouvez rejoindre le service d'évaluation foncière au 450 229-6637, poste 112 ou par courriel à karine.zehier@evimbec.ca.

[Consulter un rôle d'évaluation - gratuit](#)

[Consulter un rôle d'évaluation* - payant](#)

[Consulter la cartographie et le rôle d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)

Chemin du Lac-Millette : des désagréments passagers pour régler des problèmes récurrents

Cet automne ont eu lieu des travaux d'importance qui ont bouleversé nos habitudes : les travaux de réfection du chemin du Lac-Millette.

Ces travaux réalisés en plusieurs phases permettront de moderniser les infrastructures de gestion des eaux pluviales, d'améliorer la fluidité de la circulation et de renforcer la sécurité routière et piétonnière de ce secteur. Une fois terminés, ces travaux feront du chemin du Lac-Millette un véritable boulevard urbain où il sera facile et sécuritaire de circuler dans un secteur commercial embelli et où la végétation s'épanouit.

Quant aux résidences et aux commerces du secteur, les nouvelles infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial seront plus durables, adaptées pour faire face aux changements climatiques et surtout, plus fiables. En effet, au printemps 2024 seulement, les conduites d'eau potable vétustes du secteur ont subi 4 bris, forçant 4 fermetures d'eau pendant lesquelles 6 commerces ont fait l'objet d'un avis d'ébullition pendant plusieurs jours. En plus de causer des inconvénients locaux, les bris sur la conduite d'eau potable du chemin du Lac-Millette, artère principale sur le réseau d'eau potable, ont occasionné des avis d'ébullition qui ont touché l'ensemble des commerces et résidences de la Ville de Saint-Sauveur alimentés par le réseau d'aqueduc municipal. Pour chacune des interventions requises, nos équipes ont rapidement été déployées, se mobilisant nuit et jour afin de réparer la conduite désuète. Un problème récurrent important qu'il fallait régler une bonne fois pour toutes!

Dès le 12 août et durant les premières semaines de réfection des infrastructures, des interventions ponctuelles ont eu lieu aux différentes intersections de la zone de travaux pour installer un réseau temporaire d'alimentation en eau potable entre le chemin Jean-Adam et l'avenue Saint-Denis. Deux bornes-fontaines ont été installées aux abords du chemin du Lac-Millette pour connecter ce dernier au système d'eau potable pendant toute la durée des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable.

Différents segments du chemin ont par la suite été excavés et drainés pour permettre l'installation des nouvelles conduites d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'eau potable, qui ont ensuite été ensevelies.



TRAVAUX DU CHEMIN DU LAC-MILLETTE

Entre le 23 septembre et le 14 octobre, la rue a été élargie, des trottoirs de béton ont été construits des deux côtés de la rue, un îlot central a été aménagé pour permettre l'ajout de végétation et des luminaires décoratifs ont été installés. Finalement, une voie de virage à droite a été ajoutée à l'intersection du chemin Jean-Adam et du chemin du Lac-Millette afin d'améliorer la fluidité de la circulation.

Afin de réduire l'impact subi par les commerçants et assurer la sécurité aux abords du chantier, des signaux ont été postés aux limites du chantier dès la première journée pour rediriger les automobilistes à travers les détours indiqués. Nous avons également installé des enseignes personnalisées pour maintenir l'affluence vers les commerces, rappelant que ceux-ci demeureraient ouverts malgré les travaux et les chemins de détours. Ces détours étaient d'ailleurs détaillés dans un dépliant publiposté à toutes les adresses commerciales et résidentielles du territoire. De plus, une passerelle piétonnière a été mise en place toutes les fins de semaine dès le 21 septembre, permettant d'accéder à La Belle Province, au Nettoyeur Daoust, au Sushi Taxi et à la boutique Sports Denis Parent, à partir du stationnement du Carrefour des trois villages.

Suspendus pour la saison hivernale, les travaux reprendront au printemps 2025. Les travaux d'aménagement paysager, l'application de la couche supérieure de revêtement de chaussée ainsi que le marquage routier viendront mettre la touche finale à ces travaux de réfection majeurs.



Votre skatepark : un bijou d'ingéniosité

Le 21 septembre, nous avons finalement ouvert le nouveau skatepark, un projet grandement attendu et dont la conception a fait appel à toute l'ingéniosité de nos équipes.

La conception du skatepark représentait un travail complexe en raison de la malléabilité du sol. En effet, le parc John-H.-Molson repose sur 3 mètres de tourbe, appuyée sur une argile saturée en eau, puisque la nappe phréatique se situe à seulement 900 mm de la surface.

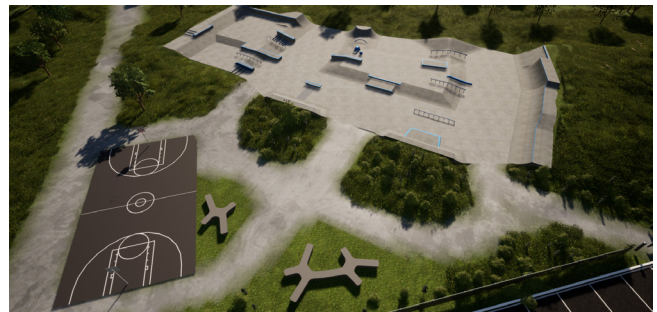
Souhaitant éviter de remanier le sol consolidé lors de la construction du premier skatepark, nous avons fait réaliser une étude géotechnique pour élaborer divers scénarios de fondations. Notre choix s'est finalement arrêté sur une fondation comprenant deux rangs de la géogrille la plus performante sur le marché afin de réduire au maximum les tassements que pourrait subir la structure.

Nous avons également utilisé un remblai léger pour remplir la fondation. Constitué d'isolant rigide haute densité, celui-ci diminue la charge sur le sol, protège la fondation contre le gel et réduit ainsi les risques de soulèvement.

Un skatepark durable

Afin de minimiser notre empreinte environnementale, nos équipes ont récupéré des matériaux granulaires et des blocs du skatepark précédent pour fabriquer les murets de soutènement ainsi que les aménagements paysagers.

La butte pour la glissade sur neige, autrefois construite à l'aide de canons à neige, a également été intégrée de manière permanente au skatepark. Cette inclusion nous permettra de réduire les coûts d'opération dédiés à la construction de la glissade sur neige de 10 000 \$ par année. En été, cette structure offre un espace de repos surélevé ainsi qu'un point de vue sur l'ensemble du plateau sportif.



Par et pour les usagers

En mai 2021, nous avons tenu une consultation publique auprès de 75 usagers du skatepark afin d'alimenter l'élaboration du concept.

D'une superficie de 1140 m², le nouveau skatepark a été conçu de manière à offrir des modules évolutifs pour les utilisateurs de tous âges et de tous les niveaux. Les 7 rampes, 9 boîtes de glisse et plus de 15 modules – incluant un quart de lune, un volcan, des pyramides, ainsi que des plateaux d'équilibre – s'élèvent à des hauteurs variant entre 0,5 et 2 mètres, et créent des tracés linéaires et sécuritaires qui favorisent la progression des usagers.

Les traditionnelles surfaces d'asphalte ont, quant à elles, été remplacées par du béton lisse, qui offre un meilleur roulement et une plus grande sécurité en cas de chute.

Avec les aménagements paysagers qui harmonisent l'espace avec la nature qui l'entoure, le skatepark offre désormais une expérience visuelle agréable, tant aux utilisateurs qu'aux spectateurs.



Informations sur les demandes d'accès aux documents

Vous effectuez des travaux et avez besoin des plans de votre maison? Vous voulez vendre votre maison et avez besoin de votre permis pour l'installation septique? Vous avez besoin du certificat de localisation de votre maison?

Si vous avez besoin de documents détenus par la Ville concernant votre propriété, il vous suffit de déposer une demande d'accès aux documents auprès du Service juridique, du greffe et de la vie démocratique. Pour obtenir les documents, vous devez être propriétaire. Dans le cas contraire, une procuration dudit propriétaire vous autorisant à avoir accès aux documents vous sera demandée. Vous recevrez vos documents dans les 20 jours suivants.

D'après la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, pour contester une demande d'accès, seule une demande écrite peut être admise par la Commission d'accès à l'information du Québec.

Vous pouvez déposer une demande d'accès aux documents de trois manières :

- En ligne au vss.ca
- Par courriel au acces.info@vss.ca
- Par la poste :

**Service juridique, du greffe
et de la vie démocratique**

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6



Quelques astuces pour un aménagement paysager respectueux

Dans le cadre de la campagne *Biodiversité en tête*, on vous explique quelles sont les meilleures options pour soutenir la biodiversité de façon naturelle.

Couper les fleurs fanées : à l'automne ou au printemps?

À la fin de la saison chaude, les fleurs se fanent et sèchent sur place. Or, les plantes vivaces sont en sénescence, c'est-à-dire que leur partie aérienne se fane, alors que leur partie souterraine est en dormance. Puisqu'à l'arrivée de l'hiver, la nourriture des oiseaux se fait rare et que les fleurs fanées représentent leur seule source de subsistance, le fait de laisser ces dernières en place et intactes permet d'offrir un véritable buffet aux oiseaux granivores.

D'ailleurs, derrière l'hôtel de ville, un laboratoire de biodiversité a été créé afin de ne pas perturber la flore en place et permettre à la faune d'y hiverner pendant la saison froide. Aujourd'hui, plusieurs insectes, comme la chenille du papillon lune, y passent la saison froide sous forme de chrysalide, cachés dans les feuilles au sol.



Arbre mort plein de vie

Saviez-vous qu'un arbre mort peut héberger jusqu'à 95 espèces vertébrées? En effet, environ 65 espèces d'oiseaux utilisent les arbres morts et leurs cavités pour se reproduire et s'abriter.

Ainsi, si un arbre mort se trouve sur votre terrain et que ce dernier ne constitue pas un danger, laissez la biodiversité locale en profiter! S'il constitue un danger, vous pouvez l'abattre tout en laissant le tronc planté au sol, d'une hauteur d'environ 2,5 mètres. Il fera le bonheur des pics, mais aussi des abeilles indigènes qui utilisent le bois mort pour nicher et se reproduire.